

ETAT DES LIEUX DE LA PDSA NOUVELLE-AQUITAINE

22 octobre 2020

- Nombre de secteurs : **14 secteurs en semaine et 13 le week-end** (2 secteurs mutualisés)
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 14 secteurs** (tous les jours)
 - de 12h à minuit : 13 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à minuit : 13 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : 0 secteur
- Horaires de la régulation libérale :
 - de 20h à 8h : du lundi au vendredi**
 - de 8h à 8h: le samedi, dimanche, jours fériés et ponts**
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 3 régulateurs** (15 à 20 médecins libéraux participant à la régulation)

Une association dédiée à la régulation libérale et une association dédiée à l'effection

- Nombre de secteurs : **9 secteurs** (depuis le 1^{er} janvier 2019) dont 8 secteurs travaillant en MMG et 1 secteur mobile
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 3 secteurs** (tous les jours) assurés par SOS Médecins (La Rochelle et Rochefort) et Allogarde (Royan)
 - de 20h à 8h : 1 secteur** (tous les jours) SOS Médecins (La Rochelle)
 - de 12h à 20h : 9 secteurs** (les samedis) et 3 secteurs supplémentaires en période estivale
 - de 8h à 20h : 9 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
 - 5 secteurs particuliers en période estivale**
- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **2 secteurs**
- Horaires de la régulation libérale :
 - de 20h à 8h : du lundi au vendredi**
 - de 8h à 8h : le samedi, dimanche, jours fériés et ponts**
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 3 régulateurs dont 3 le samedi matin** (24 médecins libéraux régulateurs dont 5 de SOS Médecins)

Renfort COVID : 1 médecin libéral de 8h à 20h le week-end et 1 médecin de 19h à 23h en semaine

- Nombre de secteurs : **10 secteurs, 3 secteurs dédiés à l'effection mobile et 1 secteur particulier (Brive)**
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 10 secteurs** (tous les jours)
 - de 20h à 8h : 1 secteur** (tous les jours) couvrant l'agglomération de Brive et 3 secteurs dédiés à l'effection mobile
 - de 12h à 20h : 11 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à 20h : 11 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **4 secteurs**
- Horaires de la régulation libérale :
 - de 19h à 8h : du lundi au vendredi**
 - de 8h à 8h : le samedi, dimanche, jours fériés et ponts**
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 2 régulateurs**

- **88** médecins généralistes (sur les 91 du département) participent à la PDSA (3 régulateurs et 85 effecteurs)

- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :

Effectation fixe :

1 point fixe : de 20h à minuit du lundi au jeudi à Guéret

5 points fixes : de 12h à minuit les samedis, de 8h à minuit les dimanches, jours fériés (ponts)

Effectation mobile :

2 secteurs de visite se partageant le département (ouest/est) : de 20h à 8h toutes les nuits, de 12h à 20h les samedis et de 8h à 20h les dimanches, jours fériés et ponts

Même forfait dans tous les départements de l'ex-Limousin (mais forfait différent par rapport à toute la région Nouvelle-Aquitaine)

- Nombre de secteurs sur la période Minuit – 8h : **2 secteurs d'effectation mobile**

- Horaires de la régulation libérale :

de 20h à minuit : du lundi au vendredi

de 12h à minuit : les samedis

de 12h à 20h : les dimanches, jours fériés et ponts

- Nombre de régulateur : 1

- Nombre de secteurs : **23 secteurs** (*fusion de 4 secteurs et fusion prévue au 1^{er} novembre 2020 de 3 secteurs - peu de médecins et population vieillissante*)

1 MMG (Maison Médicale de Garde) **sur Bergerac** (secrétaire à la MMG financée par l'ARS, travaillant le samedi et le dimanche)

- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 23 secteurs** (chaque soir)
 - de 12h à minuit : 23 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à minuit : 23 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
- Nombre de secteurs sur la période Minuit – 8h : **0 secteur**
- Horaires de la régulation libérale : 27 ML régulateurs (dont 4 retraités)
 - de 19h à minuit : du lundi au vendredi**
 - de 8h à minuit : les samedis, dimanche, jours fériés et ponts**

Renfort COVID : de 20h à minuit en semaine (2 médecins libéraux régulateurs) et le samedi de 8h à 12h (3 médecins libéraux régulateurs) avec en moyenne 10 appels par heure pour chaque régulateur

- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 3 régulateurs**

- Nombre de secteurs : **40 secteurs** - le département de la Gironde a connu des regroupements de secteurs tels que Libourne (1/8), Langon (1/5), Blaye (1/4)

4 Maisons Médicales de Garde (MMG) et 15 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 25 secteurs** (tous les jours)
 - de 20h à 8h : 15 secteurs** (tous les jours) : Métropole de Bordeaux - effecton assurée par SOS Médecins
 - de 12h à 20h : 40 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à 20h : 40 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **15 secteurs** : Métropole de Bordeaux - effecton assurée par SOS Médecins
- Horaires de la régulation libérale : 50 régulateurs (1/3 SOS Médecins)
 - de minuit à minuit** : du lundi au vendredi, les samedis, dimanches, jours fériés et ponts
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 2 à 4 régulateurs**

Renfort COVID (acquis) : en semaine, de minuit à 19h : 2 médecins et de 19h 23h : 3 médecins et le samedi matin : 4 médecins

- Nombre de secteurs : **25 secteurs et 14 secteurs dédoublés l'été**
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 25 secteurs** (tous les jours)
 - de 12h à 20h : 25 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à 20h : 25 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
- Nombre de secteurs sur la période Minuit – 8h : **0 secteur**

Agglo Mont de Marsan : SNP de 18h à 20h : tableau utilisé via Ordigarde par les régulateurs

Numéro dédié à 10 chiffres

- Horaires de la régulation libérale : 30 ML régulateurs
 - de 18h à minuit : du lundi au vendredi**
 - de 8h à minuit : le samedi, dimanche, jours fériés et ponts**
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 3 régulateurs**



Lot et Garonne

Une Association pour la régulation libérale (pas d'Assum actuellement)

- Nombre de secteurs : **15 secteurs**
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires : 1 effecteur sur 14 secteurs en semaine et week-end et 2 secteurs (effecteurs mobiles) sur Agen (1 pour les consultations et 1 pour les visites)

de 20h à minuit : 15 secteurs (tous les jours)

En cours de négociation pour l'arrêt du 20h/minuit (pool d'IDEL pouvant assurer les visites dans les EHPAD sous couvert du médecin régulateur)

de 12h à 20h : 15 secteurs (les samedis)

de 8h à 20h : 15 secteurs (les dimanches, jours fériés et ponts)

- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **0 secteur**
- Horaires de la régulation libérale : 30 ML régulateurs

de 19h à minuit : du lundi au vendredi

de minuit à minuit : le samedi (2 médecins libéraux régulateurs)

de minuit à 23h : le dimanche, jours fériés et ponts (2 médecins libéraux régulateurs)

Renfort COVID (jusqu'au 31/10) : 8h – 20h

- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 2 régulateurs**

Pyrénées-Atlantiques



- Nombre de secteurs : **33 secteurs**
 - Nombre de secteurs en fonction des plages horaires : SOS Médecins à Pau et Côte Basque
 - de 20h à minuit : 24 secteurs** (tous les jours)
 - de 20h à 8h : 9 secteurs** (tous les jours)
 - de 12h à 20h : 32 secteurs** (les samedis) avec la fusion de 2 secteurs
 - de 8h à 20h : 32 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts) avec la fusion de 2 secteurs
 - Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **9 secteurs** (1 secteur sur 2 ne fait pas les soirs - pas de réquisition)
 - Horaires de la régulation libérale :
 - Territoire Navarre Côte Basque (33 ML régul)**: du lundi au vendredi de 19h à minuit, les samedis de 8h à minuit et de minuit à 8h lors des soirées des férias de Bayonne, les dimanches, jours fériés et ponts de 8h à minuit.
 - Territoire Béarn et Soule (36 ML régul)** : du lundi au vendredi de 19h à minuit, les samedis de 8h à minuit, les dimanches, jours fériés et ponts de 8h à minuit.
- Renfort COVID** : le samedi matin
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 2 régulateurs**

Création d'une SISA à Nay

- Nombre de secteurs : **8 secteurs**
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 8 secteurs** (tous les jours)
 - de 12h à 20h : 8 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à 20h : 8 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)

SOS Niort 79 (8h à minuit) sur 1 secteur de 100 000 habitants

Plus de médecins volontaires pour l'effectif sur Niort : réquisition

- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **0 secteur**
- Horaires de la régulation libérale :
 - de 19h à 8h : du lundi au vendredi**
 - de 8h à 8h : le samedi, dimanche, jours fériés et ponts**
- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 2 régulateurs**

- Nombre de secteurs : **8 secteurs dont 1 secteur** (Poitiers) **dédoublé les fins de semaine** - 1 MMG à Châtellerault
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - de 20h à minuit : 8 secteurs** (tous les jours)
 - de 12h à minuit : 9 secteurs** (les samedis)
 - de 8h à minuit : 9 secteurs** (les dimanches, jours fériés et ponts)
- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **0 secteur**

Les régulateurs sont aussi effecteurs

- Horaires de la régulation libérale :
 - de 20h à 8h : du lundi au vendredi**
 - de 12h à 8h : les samedis**
 - de 8h à 8h : les jours fériés et ponts**
- Depuis mars** : 1 régulateur de 8h à 20h en semaine et 2 régulateurs le samedi de 8h à 12h (puis heures PDSA)

Renfort COVID : de 8h à 20h en semaine et de 20h à minuit doublé le vendredi et samedi soir

- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 2 régulateurs**

- Nombre de secteurs : **8 secteurs dédiés à l'effectation fixe et 6 secteurs dédiés à l'effectation mobile (avant 42 secteurs)**
- Nombre de secteurs en fonction des plages horaires :
 - Effectation fixe : presque tous les médecins régulateurs sont effecteurs fixes
 - 8 secteurs** : de 20h à minuit tous les jours, de 12h à 20h les samedis, et de 8h à 20h les dimanches, jours fériés et ponts
 - Effectation mobile :
 - 6 secteurs** : de 20h à 8h tous les jours, de 12h à 20h les samedis, et de 8h à 20h les dimanches, jours fériés et ponts
- Nombre de secteurs sur la période Minuit - 8h : **6 secteurs d'effectation mobile (1,2 visite par nuit en moyenne)**

SOS Médecins

- Horaires de la régulation libérale : 16 (bientôt 19 ML régulateurs) tous les régulateurs (Limoges) sont effecteurs fixes
 - de 19h à 8h : du lundi au vendredi**
 - de 8h à 8h : le samedi, dimanche, jours fériés et ponts**

Renfort COVID : à hauteur de 0,5 (lundi et mercredi ou ponctuellement)

- Nombre de médecins régulateurs : **entre 1 à 2 régulateurs**